

# 10ème Festival CourtsCourts 25, 26 et 27 juillet 2019

## Règlement

### QUELS FILMS ?

Des courts métrages français et internationaux de tous genres : fiction, expérimental ou animation (les films publicitaires ne sont pas admis).

- Sans paroles, francophones, ou en V.O. sous-titrés en français.

- D'une durée de 5 à 25 mn maximum pour la compétition générale, et de 3 à 15 minutes pour les courts métrages pour enfants (4 à 12 ans) du prix des Pitchoun.

### INSCRIPTION

**Envoyez nous un mail avec un lien vers votre film ou un fichier à télécharger, les DVD ne sont pas admis.**

**Adresse : [festivalcourtscourts@gmail.com](mailto:festivalcourtscourts@gmail.com)**

**N'oubliez pas de joindre le formulaire d'inscription rempli. Date limite d'inscription 15 avril 2019**

Le participant s'engage à être en possession de tous les droits du film (musique, film, textes). Dans le cas contraire la responsabilité de l'association ne saurait être engagée. La diffusion du film est à titre gracieux. Le fait d'envoyer un film vaut acceptation du présent règlement.

### SÉLECTION

Les films seront sélectionnés par un comité nommé par l'association « Courts métrages dans le Haut-Var ». L'originalité et la qualité technique sont des critères importants.

Les films visionnés lors des années précédentes ou dans lesquels un membre du jury est impliqué (liens familiaux ou professionnels), pourront être présentés seulement hors compétition.

**Les films sélectionnés seront annoncés le 15 juin 2019 sur [www.festivalcourtscourts.fr](http://www.festivalcourtscourts.fr)**

**De plus, les sélectionnés seront contactés individuellement par mail.**

### FORMAT DE DIFFUSION :

Un fichier vidéo de votre choix (type MKV, AVI, MOV), full HD, 1080p.

Le fichier doit pouvoir être lu par le logiciel VLC. Pas de DCP ni de son 5.1

### JURY & PRIX

L'association nomme chaque année un jury indépendant composé de professionnels, d'artistes et d'habitants du Haut Var, afin de décerner les prix. Les prix du public sont décernés par le des spectateurs. Pas de dotations en espèces, mais les trophées du festival : les « Malons ». Les enfants votent pour leur prix : le prix des Pichoun.

### PRISE EN CHARGE

La participation est gratuite, on peut envoyer plusieurs films. Aucun frais ne sera pris en charge, mais les réalisateurs ou autres membres de l'équipe d'un film sélectionné souhaitant venir au festival afin d'assister aux projections et de participer à des rencontres avec le public, sont les bienvenus. Ils sont invités à contacter l'association pour discuter les possibilités de prise en charge des frais de transport, et nous pouvons en général vous proposer un logement chez l'habitant, n'hésitez pas à nous contacter ! ([festivalcourtscourts@gmail.com](mailto:festivalcourtscourts@gmail.com) ou tel: 06 63 66 23 31)

### CONDITIONS GÉNÉRALES

L'association s'engage à demander l'autorisation expresse du participant si elle souhaite diffuser l'œuvre ou des parties de l'œuvre en dehors du festival. L'association est chargée de régler les cas non prévus dans le présent règlement. Elle se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation.

**Les demandes de participation au festival impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.**

### CONTACT :

[www.festivalcourtscourts.fr](http://www.festivalcourtscourts.fr)

[festivalcourtscourts@gmail.com](mailto:festivalcourtscourts@gmail.com)

Association Courts Métrages dans le Haut Var, 900 chemin de Gardure, 83690 Tourtour, FRANCE